

Formation : Mention Complémentaire

MC «Technicien en Energies Renouvelables»

Option B : « Energie Thermique »

CFA du BATIMENT de CHARTRES

Présentation de la formation :

- Formation en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une durée d'un an obligatoirement dont 420 heures en CFA,
- La mention complémentaire est reconnue comme diplôme de l'éducation nationale de niveau IV.

Conditions d'accès :

- Etre titulaire du **BP Génie Climatique** ou du **BAC PRO Technicien en Installation des Systèmes Energétiques et Climatiques**.
- Etre âgé(e) de moins de **26 ans**.

Inscription :

- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation d'un an avec une entreprise dont les activités recouvrent le référentiel professionnel de ce diplôme et, **sous réserve de nos places disponibles**.

Objectifs de la formation :

- **Ce technicien est capable** de :
 - Identifier les besoins du client,
 - Vérifier la faisabilité de l'installation dimensionnée par le bureau d'études,
 - Répartir les activités au sein d'une petite équipe et assurer l'interface avec les autres corps d'état,
 - Installer les équipements, s'assurer de l'étanchéité de la pose des panneaux solaires,
 - Raccorder l'installation aux réseaux,
 - Faire les réglages, les tests nécessaires et la mise en service de l'installation,
 - Présenter le fonctionnement et l'utilisation de l'installation au client,
 - Assurer la maintenance préventive et corrective de l'installation.
- L'option B "Energie Thermique" couvre les solutions portant sur le **solaire thermique, la biomasse, les pompes à chaleur (technologie air-air privilégiée), la ventilation mécanique**.

Apports théoriques et pratiques :

- **Enseignement professionnel : 288 heures**
- **Technologie** : étude des besoins énergétiques, dimensionnement des installations, choix de solutions adaptées, lecture de plans, analyse de situations, etc...
- **Atelier** : installations, raccordements, contrôle (étanchéité, réglementation en vigueur), mise en service d'installations diversifiées, maintenance, etc...
- **Savoirs associés : 132 heures**
Sciences Appliquées, Français et recherches professionnelles, Prévention Santé Environnement (PSE), Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle (PRAP), formation travail en hauteur, analyse de la construction (dessin technique), communication orale et écrite : argumenter, expliquer, rendre compte.

Débouchés :

- **Le technicien** en Energies Renouvelables est un **climaticien spécialisé** dans la **mise en œuvre** d'équipements fonctionnant avec des **énergies renouvelables** permettant **d'atteindre des performances énergétiques optimales tant pour les bâtiments neufs que pour des installations rénovées**. Il peut être en contact avec la clientèle sur des chantiers neufs ou de rénovation de logement, de commerces ou de bureaux occupés. Il intervient dans l'installation, la mise en service et la maintenance. Son degré d'autonomie est différent selon la taille, l'organisation des entreprises, la nature et la complexité des équipements installés.